

Calendrier

- Inscriptions : du 15 février au 16 mars 2022
- Épreuve écrite d'admissibilité de l'Académie d'Amiens et de Lille : 31 mars 2022
- Résultats d'admissibilité de l'Académie d'Amiens et de Lille : 11 avril 2022
- Épreuve orale d'admission de l'Académie d'Amiens : 3 mai 2022
- Épreuve orale d'admission de l'Académie de Lille : 5 et 6 mai 2022
- Résultats d'admission de l'Académie d'Amiens : 4 mai 2022
- Résultats d'admission de l'Académie de Lille : 6 mai 2022

Nombre de postes

- Académie d'Amiens : 10
- Académie de Lille : 30

Candidats

	AMIENS	LILLE
Nombre d'inscrits	99	179
Nombre de candidats présents aux épreuves écrites	64	106
Nombre de candidats déclarés admissibles	29 soit 45,31 % des présents	73 Soit 68,87 % des présents
Note la plus élevée admissibilité	18,25 / 20	19,25 / 20
Note la moins élevée admissibilité	4,5 / 20	5,5 / 20
Nombre de candidats présents aux épreuves orales	28	73
Nombre de candidats admis	10 soit 34,48 % des présents	30 soit 41,66 % des présents

1 L'épreuve d'admissibilité

- Nature de l'épreuve écrite : Réponse(s) à une ou plusieurs questions concernant l'exercice de la profession d'infirmier (durée 3 heures – coefficient 1).
- Ces questions portent sur les matières figurant au programme fixé pour l'obtention du diplôme d'État d'infirmier et sont abordées dans le cadre des missions que sont amenés à remplir les infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur.

- Cette épreuve est notée de 0 à 20. Nul ne peut être déclaré admissible s'il n'obtient pas une note fixée par le jury qui ne peut être inférieure à 8.

Les questions abordées lors de cette session étaient simples et faisaient appel à des connaissances générales du métier d'infirmier de l'éducation nationale. Le sujet était facile sans piège et le jury a noté soit de très bonnes copies soit de très mauvaises.

S'agissant des copies les plus dégradées, un manque de connaissance des thématiques et des textes sur la protection de l'enfance, le GPDS ainsi que sur le rôle d'un infirmier scolaire et de la posture qu'il doit observer au sein d'un EPLE ont été soulignés par le jury.

De plus, la préparation des candidats n'intègre pas suffisamment les minima requis en matière de connaissances globales du système éducatif.

2 L'épreuve d'admission

- Cette épreuve consiste en un entretien du candidat avec le jury (durée : trente minutes – coefficient 2).
- Elle débute par un exposé du candidat d'une durée de dix minutes au maximum sur sa formation et, le cas échéant, son expérience professionnelle. Au cours de son exposé, le candidat peut également développer, s'il le souhaite, un projet professionnel.
- L'exposé est suivi d'une discussion avec le jury d'une durée de vingt minutes au minimum.
- Seuls l'exposé et l'entretien avec le jury donnent lieu à notation. Nul ne peut être déclaré admis à cette épreuve s'il n'obtient pas une note fixée par le jury qui ne peut être inférieure à 10.

De manière générale et comme pour l'épreuve écrite, les membres de jurys ont constaté une forte hétérogénéité entre les candidats. Ils ont également insisté sur la nécessité de veiller à se présenter dans une tenue vestimentaire correcte. S'agissant du curriculum détaillé envoyé par le candidat en amont de cette épreuve, le jury a noté un nombre important de fautes d'orthographe dans certains dossiers et préconise une relecture attentive des documents transmis. Les candidats doivent également veiller à ne pas enjoliver voire exagérer leur implication dans les activités et/ou les travaux réalisés décrits dans leur CV.

• Sur l'exposé du candidat d'une durée de 10 minutes :

Le jury a noté un manque de préparation chez certains candidats pour qui la durée de l'exposé n'a pas excédé 2 à 3 minutes. De plus, la lecture de notes au cours de l'exposé n'a pas été appréciée par le jury.

• Sur la discussion avec le jury :

Certains candidats ont manqué d'ouverture relative à l'environnement professionnel de la fonction d'infirmier. Le jury a noté un manque de précisions dans les réponses sur le métier d'infirmier ainsi que sur les connaissances générales du système éducatif.

3 Sur la préparation des candidats au concours

De manière générale, la préparation à l'épreuve du concours paraît insuffisamment aboutie, certains se basant sur leurs acquis sans chercher à connaître le monde de l'éducation nationale. Chez certains candidats, il a été noté un manque de conscience sur la nécessité de préparer le concours considérant que le seul fait d'être contractuel constituerait déjà un prérequis.

Les meilleurs candidats ont montré qu'ils avaient fait cet effort d'investissement pour parfaire leurs connaissances, en particulier du système éducatif, et ainsi pouvoir mettre en avant leur capacité réflexive, leur prise de distance parfois devant certaine situation et leur capacité à prendre de la hauteur, ce qui est particulièrement attendu chez un cadre.

4 Qualités relevées chez les bons candidats

- Des connaissances précises relatives au système éducatif, au fonctionnement d'un EPLE, aux missions de l'infirmier de l'éducation nationale, à l'implication des responsables légaux, aux partenariats internes et externes, à la connaissance des instances ;
- la qualité d'analyse et de réflexion ;
- l'expression de qualités d'empathie, de discernement (et non de jugement) ;
- l'expression de la capacité à travailler en équipe ;

- la connaissance de la démarche de projet et des outils ;
- des capacités d'analyse : une logique dans l'intervention, une réflexion posée et une analyse pertinente du sujet.

5 Principaux défauts relevés chez les candidats

- Le manque de préparation sur l'exposé ;
- le manque de connaissance du métier d'infirmier ;
- le manque de connaissance du système éducatif ;
- un manque de précision dans les réponses apportées ;
- une analyse insuffisante, qui ne met pas en relation connaissances, traitement de la situation et l'argumentation ;
- la difficulté à percevoir la nécessité d'un travail collectif et/ou partenarial ;
- des qualités rédactionnelles insuffisantes (grammaire, syntaxe, orthographe),
- une posture professionnelle inadaptée chez certains candidats au regard du respect du code de déontologie de la profession (secret professionnel) ;
- une méconnaissance du rapport hiérarchique entre la fonction d'infirmier et le chef d'établissement au sein d'un EPLE.

6 Principales recommandations à l'intention des candidats

- Veiller à l'orthographe et à la syntaxe pour l'épreuve écrite ;
- préparer l'exposé oral : éviter l'énumération des différentes affectations mais construire un exposé avec l'annonce d'un plan ; se chronométrer ;
- se présenter dans une tenue vestimentaire correcte ;
- prendre le temps de l'analyse et cibler les attentes quant aux questions posées ;
- se renseigner sur l'environnement professionnel de l'infirmier éducation nationale et ses spécificités, par exemple auprès d'un infirmier scolaire ou d'un chef d'établissement ;
- se tenir informé des actualités et de leurs déclinaisons au sein de l'institution.

7 Conclusion

En conclusion, les candidats doivent engager une préparation de fond du concours passant par une actualisation des connaissances théoriques et pratiques liées au système éducatif mais aussi par un entraînement à l'exposé oral. Ils doivent également veiller à bien connaître le fonctionnement d'un EPLE notamment les rapports hiérarchiques existants entre l'infirmier scolaire et le chef d'établissement. Enfin, il est conseillé aux candidats d'être attentif à la qualité rédactionnelle pour l'épreuve écrite ; de prendre le temps de l'analyse, de construire un exposé logique et argumenté lors de l'épreuve orale.

Fait à Amiens, le 10 février 2023

La présidente de jury

Lise GIRAN